



Synthèse du PASS-INNOVATION 2011-098

Procédé : **Fonroche Inspira**

Titulaire : Société FONROCHE ENERGIE, ZAC des Champs de Lescaze, FR-47310 ROQUEFORT

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-098. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "Fonroche Inspira" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques FONROCHE PEVAFERSA FP-6P-XXX Série Inspira (XXX pouvant être 220, 225, 230, 235, 240) en mode portrait. Le procédé est basé sur un réseau de rails chevrons et traverses ayant pour entraxe les dimensions du module. Les modules sont maintenus sur les rails chevrons d'un côté par blocage du cadre dans le rail et de l'autre par des systèmes de verrouillage. Les modules sont équipés de joint sur leur demi-périmètre venant recouvrir les modules latéraux et inférieurs. Des pièces de finition et de jonction avec bac acier sont disposées en périphérie de champ.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur bâtiment industriel et agricole, en toiture complète ou en toiture partielle en allant toutefois toujours à l'égout et au faitage en association sur les rives de champ avec couverture en bac acier, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie :

- Pour un entraxe maximal des pannes de 2.2m et une éclisse posée en zone préférentielle.
- Les charges admissibles dépendant de l'entraxe entre pannes sont précisées dans le §3.1 Domaine d'emploi du rapport final de Pass'Innovation. (Par exemple charges normales admissibles pour entraxe entre pannes 2.2m ascendante: 868 Pa, descendante : 1191 Pa).
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 10km. Le revêtement polyester 35µm des pièces de finition permet une installation à une distance du bord de mer supérieure à 3km.
- Sur des versants dont la pente minimale est supérieure à 12%, tout en respectant les pentes minimales prévues par le DTU40.35 en cas d'association avec bac acier.
- Pour des longueurs de rampant inférieures à 25m et 3 longueurs de rails.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-098 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 31/01/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2011-098.